

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre Secrétéo, micro-entreprise immatriculée sous le numéro 93940562700018 et ayant son siège social à [adresse complète], et ses clients professionnels dans le cadre de la fourniture de services administratifs, marketing et communication.

En validant une commande, le client accepte sans réserve les présentes CGV.

Article 2 – Services proposés

Secrétéo propose les services suivants :

- Gestion administrative : organisation des déplacements, saisie et mise en page de documents, gestion des notes de frais, etc.
- Marketing : création de visuels, conception d'outils de communication BtoC, etc.
- Communication : organisation d'événements, création de présentations, suivi de projets, etc.

Les détails des prestations sont définis dans le devis validé par le client.

Article 3 – Commandes et devis

Toute demande de prestation donne lieu à l'établissement d'un devis personnalisé.

Le devis est valable pendant 10 jours. La prestation est considérée comme acceptée dès signature ou validation électronique du devis par le client, accompagnée du paiement éventuel d'un acompte de 70 %.

Toute modification ou annulation de commande doit être communiquée par écrit et peut entraîner des frais.

Article 4 – Tarifs et modalités de paiement

Les prix des prestations sont réputés indiqués en euros et hors taxes (HT), sauf mention contraire. La TVA applicable est celle en vigueur au moment de la facturation.

Le paiement des prestations peut s'effectuer :

- Par virement bancaire
- Par transaction Paypal

Les paiements doivent être réalisés dans un délai de 10 jours à compter de la date d'émission de la facture. En cas de retard de paiement, des pénalités de retard au taux de

3% par mois pourront être appliquées, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (article L. 441-10 du Code de commerce).

Article 5 – Délais et réalisation des prestations

Secrétéo s'engage à exécuter les prestations dans les délais contractuellement convenus avec le client. Ces délais sont indicatifs et ne constituent pas un engagement ferme, en vertu des aléas. En cas de retard imputable au client (non-communication des informations nécessaires, validations tardives, etc.), Secrétéo se réserve le droit de prolonger les délais d'exécution.

Article 6 – Responsabilités

Secrétéo s'engage à fournir les prestations avec diligence et professionnalisme. Toutefois, elle ne saurait être tenue responsable des dommages indirects, perte de données ou manque à gagner liés à l'utilisation ou à l'interprétation des prestations fournies.

Le client est seul responsable de l'exactitude des informations transmises pour l'exécution des prestations. Secrétéo exécute ses engagements au regard des indications et instructions transmises par le client.

Article 7 – Propriété intellectuelle

Les créations réalisées dans le cadre des prestations (visuels, supports de communication, etc.) restent la propriété intellectuelle de Secrétéo jusqu'au paiement intégral des sommes dues. Toute reproduction, modification ou utilisation des créations sans accord préalable est interdite.

Article 8 – Confidentialité

Les parties s'engagent à conserver strictement confidentielles toutes les informations échangées dans le cadre de l'exécution des prestations, sauf accord écrit préalable.

Article 9 – Résiliation

En cas de non-respect des présentes CGV par le client, Secrétéo se réserve le droit de résilier le contrat de plein droit après mise en demeure restée sans réponse pendant 7 jours.

Le client pourra également résilier le contrat moyennant un préavis de 7 jours pour un forfait jusqu'à 14 heures et 15 jours pour les forfaits de 15 heures et plus sous réserve de régler les prestations réalisées jusqu'à la date de résiliation.

Article 10 – Litiges et droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties s'engagent à

rechercher une solution amiable avant d'engager toute procédure judiciaire. À défaut d'accord, le litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Saint Mandé.

Article 11 – Acceptation des CGV

En validant sa commande, le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES (RGPD)

Dans le cadre de l'exécution des prestations, Secrétéo s'engage à respecter les dispositions du **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)** (Règlement UE 2016/679) et la loi française en vigueur en matière de protection des données personnelles.

1. Collecte des données personnelles

Secrétéo collecte et traite des données personnelles nécessaires à la gestion des prestations proposées, notamment :

- Nom, prénom, et raison sociale ;
- Adresse email et numéro de téléphone ;
- Adresse postale et informations de facturation ;
- Toute donnée fournie dans le cadre des échanges avec le client.

2. Finalités du traitement

Les données collectées sont utilisées pour les finalités suivantes :

- Gestion des commandes et des devis ;
- Communication liée aux prestations (suivi, support, etc.) ;
- Facturation et obligations légales comptables ;
- Envoi d'informations commerciales ou newsletters, avec le consentement préalable du client.

3. Conservation des données

Les données personnelles sont conservées :

- Pendant la durée nécessaire à l'exécution des prestations et à la relation commerciale ;
- Conformément aux obligations légales (exemple : 10 ans pour les données de facturation).

4. Partage des données

Les données personnelles collectées peuvent être transmises à des tiers uniquement dans les cas suivants :

- Aux partenaires ou sous-traitants intervenant dans l'exécution des prestations ;
- Aux autorités administratives ou judiciaires en cas d'obligation légale.

5. Droits des personnes concernées

Conformément au RGPD, le client dispose des droits suivants concernant ses données personnelles :

- **Droit d'accès** : Obtenir des informations sur les données détenues par Secrétéo ;
- **Droit de rectification** : Demander la modification des données inexactes ou incomplètes ;
- **Droit à l'effacement** : Demander la suppression des données, sauf obligation légale contraire ;
- **Droit à la portabilité** : Recevoir les données dans un format structuré et lisible ;
- **Droit d'opposition** : Refuser l'utilisation de ses données à des fins commerciales.

Pour exercer ces droits, le client peut contacter Secrétéo :

- Par email : contact@secreteo.fr
- Par courrier : 35 avenue Joffre 94160 Saint Mandé
-

6. Sécurité des données

Secrétéo met en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir la sécurité des données personnelles et prévenir tout accès non autorisé, perte ou altération.

7. Cookies

Lors de votre navigation sur notre site, des cookies peuvent être appliqués sur votre afin d'améliorer votre expérience utilisateur et d'analyser la fréquentation du site.

Vous avez la possibilité de paramétrer l'utilisation des cookies via le bandeau de consentement affiché lors de votre première visite ou en modifiant vos préférences dans les paramètres de votre navigateur.